

PRET D'UNE PLACE D'ESTACADE EN LOCATION ANNUELLE



CCI VENDÉE

PORT DE LA BAIE DE BOURGNEUF Pont Neuf / Les Champs / Le Bec / Les Brochets

Locataire de l'estacade :

Je soussigné M..... locataire de l'estacade..	
Numéro :.....	Rive :..... Située au port :.....
Autorise M.....	Tél.....
Propriétaire du bateau : Nom..... Long.....	
A disposer de mon emplacement au Ponton: Du...../...../..... au...../...../.....	

Règlement :

Le prêt d'une estacade est possible entre le 1^{er} mai 2024 et le 30 septembre 2024 pour une durée de 3 mois maximum. Le fractionnement de la mise à disposition n'est pas possible.

Le prêt d'une estacade ne peut être consenti que pour un bateau de dimension inférieure ou égale au bateau du locataire. Dans tous les cas une demande préalable doit être effectuée auprès du service des ports.

Un poste d'amarrage qui se trouverait disponible pour une durée supérieure à 3 mois sera remis à la disposition du concessionnaire sans contrepartie financière.

Signature du locataire de l'estacade

Le...../...../.....

Accord du service des ports,

M.....donne son accord pour le prêt provisoire d'estacade comme convenu ci-dessus.

Signature

Le...../...../.....

Formulaire à retourner à l'adresse suivante :
Maison Eclésièrre - Route du Port du Bec - 85230 Beauvoir sur Mer
Ou par mail : portsbaiebourgneuf@vendee.cci.fr Tél : 06 59 66 40 04

16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 La Roche sur Yon Cedex
www.vendee.cci.fr